https://hurlevent-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article880

Informations Sur la Recharge Des Badges Cantine

- INFOS PRATIQUES - Demi-Pension - Internat -

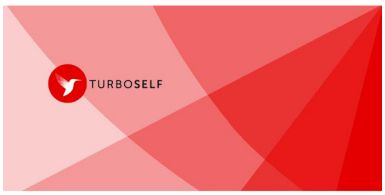

Date de mise en ligne : mardi 24 mai 2022

Copyright © Lycée Le Hurle-Vent - Tous droits réservés

Il est désormais possible pour les élèves et les personnels de créditer directement le badge de passage au self via un site sécurisé sur internet (5 repas minimum)

La procédure à suivre est la suivante :

- **rendez-vous sur site** : cliquer sur l'image ci-dessus
- **saisir votre identifiant de connexion et votre mot de passe** communiqués par mail
- **Suivre les instructions** proposées à l'écran

Si vous ne possédez pas votre identifiant et/ou votre mot de passe :

- Cliquer sur « **Demande de création de compte** »
- Saisir les **5 derniers chiffres** indiqués sur le dessus de votre badge d'accès au self : Carte N° 0683-0XXXX ou sur votre facture trimestrielle Carte N°XXXX
- Saisir une adresse mail valide sur laquelle votre identifiant et mot de passe vous seront adressés sous 48 H
- A réception, suivre la procédure classique indiquée ci-dessus

A noter :

- **Les comptes ne sont crédités qu'en différé le lendemain matin après 8 heures**, suite à la synchronisation quotidienne des modules.
- Vos identifiants et mot de passe vous garantissent la bonne affectation des sommes versées.
- Un reçu vous est adressé par mail à la fin de chaque paiement

ATTENTION !!!

La réception d'office par mail de vos code et identifiant ne signifient pas que vous deviez régler en ligne mais vous offre la possibilité de pouvoir le faire directement sans avoir à demander de création de compte.

Copyright © Lycée Le Hurle-Vent